

# Consortium Laval-McGill

Faculty of Agriculture and Environmental Sciences (McGill)  
Faculté de Foresterie et de Géomatique (Laval)  
Faculté des Sciences Sociales (Laval)

*Banque Mondiale (ASFI)*  
*Agence Canadienne de Développement International (ACDI)*  
*Centre de Recherche en Développement International (CRDI)*  
*Consortium de Recherche Laval-McGill*

## «*Première réunion de concertation dans la cadre de l'ASFI pour l'instauration du projet BRF-Sénégal*»

Compte rendu de la réunion du 16 février  
Ottawa

mars 2001

Publication n° 133

<http://forestgeomat.ffg.ulaval.ca/brf/>

édité par le  
Groupe de Coordination sur les Bois Raméaux

UNIVERSITÉ LAVAL  
Département des Sciences du Bois et de la Forêt  
Québec G1K 7P4  
QUÉBEC Canada

# ***INTRODUCTION***

Ce compte-rendu est certainement le texte le plus important de toute l'existence du Groupe de Coordination sur les Bois Raméaux qui a pris naissance au sein de la Faculté de Foresterie et de Géomatique en 1986 avec l'appui du doyen de l'époque, le Dr André Plamondon.

Cet «acte de naissance» confirme la validité des thèses que nous avons soutenu jusqu'ici mais également la technologie qui en découle et propose une reconnaissance internationale d'abord à travers les institutions canadiennes puis celles d'obédiences internationales comme la Banque Mondiale avec l'appui de la FAO.

Comme nous l'avions espéré depuis des lustres, la proposition que nous avons faite suite à notre mission de 1998 au Sénégal et au Bénin, a été retenue et a donné naissance à un nouveau programme au sein de l'ACDI puis de la Banque Mondiale. C'est ainsi que cette proposition est devenue le fer de lance de la technologie des BRF puis la locomotive qui a donné naissance au Programme BRF à l'ACDI qui, à son tour, est devenu la motivation pour le Canada d'utiliser cette technologie pour favoriser la naissance de l'ASFI au sein de la Banque Mondiale.

Forts de nos 20 ans d'expériences, d'échecs et de réflexions sur le sol, nous voici propulsés au sein de la tourmente des dégradations de notre univers. Ces dégradations sont identifiées par les grandes conventions internationales sur les changements climatiques et la désertification, mais sans proposer de véritables solutions d'ensemble, sinon quelques artifices supplémentaires proposés par une industrie souvent en panne d'idées et de techniques.

Voici que cette réunion du 16 février dernier est le premier pas vers une institutionnalisation de la technologie par le biais du Consortium Laval-McGill qui nous mènera sans aucune doute assez rapidement vers la naissance d'institutions internationales de haut savoir qui seront sans doute logées dans nos universités respectives si nous reconnaissons les lacunes immenses de la science dans le monde de la connaissance du sol et du rôle fondamental de ce dernier au regard de toute la vie sur terre.

Professeur Gilles Lemieux  
mars 2001



# PREMIÈRE RÉUNION DE CONCERTATION DANS LE CADRE DE L'ASFI POUR L'INSTAURATION DU PROJET BRF-SÉNÉGAL

Compte rendu de la réunion du 16 février 2001

Ottawa dans les bureaux du CRDI, 250 rue Albert  
salle 540 de 9 à 15,30 heures

Étaient présents:

M. Peter Cooper (CRDI)  
M. Michel Dessureault (Consortium Laval-McGill)  
M. Sylvain Dufour (CRDI)  
M<sup>me</sup> Nicole Généreux (CRDI)  
M. Gilles Lemieux (Consortium Laval-McGill)  
M. Enrique Madueno (ACDI)  
M<sup>me</sup> Zsofia Orosz (CRDI-Ukraine)  
M. Jacques Parent (Bureau International, Université Laval)  
M. Ola Smith (CRDI)  
M. Abdoul Sow (CRDI)  
M. Moctar Touré (Banque Mondiale)-SPAAR/ASFI

**La technologie des BRF: une  
approche très particulière**

**1- Ola Smith** - Le projet que nous entreprenons n'est pas dans la norme des choses et il faut une approche très particulière. Pour cette raison, j'ai invité des personnes du domaine comptable qui viendront nous expliquer comment on va procéder. Nous avons l'habitude de travailler avec la Banque Mondiale, mais cette fois le dossier est très différent et il faut discuter des avenues que nous emprunterons. Conformément à l'ordre du, M. Touré demande que l'on discute de la question d'une vision partagée de ce projet en spécifiant ce qu'on attend.

**L'approbation de l'ACDI en un  
temps record: le programme est  
opérationnel**

**2- Enrique Madueno** - Je pense que tous ont été informés du projet au niveau de l'ACDI et qu'il a franchi toutes les étapes. Je dois ajouter que ce fut dans un temps record et qu'il n'y a pas beaucoup de précédents à cet égard. Je remercie Francine Marier qui a beaucoup aidé dans la préparation de ce programme, le projet BRF-Sénégal, qui est maintenant opérationnel.

**L'établissement du fond fiduciaire à la Banque Mondiale**

Il nous reste donc à établir le fond fiduciaire avec la Banque Mondiale qui, actuellement est en négociation avec Moctar Touré, car il s'agit d'une nouvelle «activité» et la Banque a demandé à l'ACDI d'ouvrir ce Fond Fiduciaire qui sera identifié au programme des Bois Raméaux Fragmentés, une excellente chose en regard de la transparence et de la gestion.

**Les négociations ACDI-CRDI-Banque Mondiale en cours depuis le début février**

Des négociations sont en cours depuis deux semaines et nous pensons qu'à la fin de février, nous pourrions remettre le document proposé à nos services juridiques. Si tout va bien, nous signerons le document officiel au début de mars.

**L'argent déposé à la Banque Mondiale avant le 31 mars**

De toute manière, l'ACDI doit transférer les fonds à la Banque Mondiale avant le 31 mars 2001. Cette procédure accélérée suscite quelques paniques au sein du CRDI et de l'ACDI qui n'ont pas l'habitude de procéder d'une manière aussi expéditive.

**La technologie BRF un acquis remarquable pour l'ACDI dans ses programmes africains**

Je me dois de souligner le fait que ce programme a pris beaucoup de temps à être élaboré car nous n'étions pas au fait de toutes les facettes de cette technologie. Il faut ajouter que le projet BRF, devenu Programme BRF, est un acquis remarquable tout comme son association au projet BRF-Sénégal et à l'instauration de l'ASFI<sup>1</sup>. Je crois que le potentiel de cette technologie est très grand et que la rencontre du 15 février avec notre vice-président Émile Gauvreau témoigne de sa satisfaction et surtout de la vision que nous avons de cette technologie.

---

<sup>1</sup>African Soil Fertility Initiative

### **Vers un engagement de l'ACDI à long terme**

J'espère que ceci nous mènera à un engagement à plus long terme car une telle technologie ne doit pas être limitée au Sénégal. Nous avons la ferme intention de mettre cette technologie de l'avant pour la lutte à la désertification, la fertilité des sols, le contrôle de l'eau etc... Je crois que nous sommes engagés dans un programme qui aura un avenir certain sur une longue période de temps. Il sera hautement bénéfique aux Africains et à tous les hommes en général. En résumé, nous sommes prêts et les argents seront transférés dès que les liaisons seront établies entre la Banque Mondiale, l'ACDI, le CRDI et le Consortium Laval-McGill.

### **Des résultats de la mission africaine de 1998 Laval-McGill**

Nous savons que des approches ont déjà été faites en Afrique lors de la mission Sénégal-Bénin de 1998 qu'a dirigée le Professeur Lemieux et qu'une prochaine réunion au Sénégal va permettre d'actualiser et d'accélérer les choses au Sénégal

### **Un prochaine rencontre au Sénégal**

**3- Gilles Lemieux** - Cette rencontre au Sénégal cette année est très pertinente en particulier pour le volet anthropologique et nos relations avec le CECI. Nous savons comment les choses vont se présenter et nous connaissons les gens sur place. À moins de difficultés majeures imprévues, les choses devraient bien se passer.

### **Une expression de satisfaction pour les nombreux buts atteints**

**4- Enrique Madueno** - À titre personnel, je suis très satisfait de l'aboutissement de cette longue saga avec des hauts et des bas, mais ce sont là les dures réalités des négociations. Finalement, nous avons réussi à établir un véritable partenariat entre les institutions canadiennes, par la naissance du consortium Laval McGill et l'arrivée de la Banque Mondiale avec son prestige international. Ceci prouve que nos idées sont bonnes à tous les niveaux et que les principaux bénéficiaires seront les Africains. Je profite de l'occasion

qui m'est offerte pour vous remercier tous de la tâche que nous venons de mener à bien.

#### **Des remerciements de Laval au CRDI**

**5- Gilles Lemieux** - Je me dois également de remercier le CRDI qui nous a appuyé tout au long des dernières années malgré certains échecs. Je pense en particulier à Jean H. Guilmette du Bureau des Initiatives pour l'Europe de l'Est qui nous a permis de vérifier en Ukraine plusieurs hypothèses. Malgré les grande différences avec l'Afrique, les mécanismes de base sont les mêmes; d'où l'universalité de la pédogénèse avec des variantes selon les climats.

#### **Une reconnaissance du rôle pionnier de l'ACDI en Afrique**

Cependant, nous nous devons de reconnaître l'ACDI comme la première institution à avoir contribué financièrement aux premiers essais en Afrique, plus particulièrement au Sénégal dès 1990. Plus tard, nous avons procédé dans les Antilles avec l'aide de l'Ambassade du Canada et de la Falconbrige Dominicana à Santo-Domingo. Un autre essai a été tenté avec très grand succès en Côte d'Ivoire, mais malheureusement n'a pas eu de suite.

#### **Une diligence de l'ACDI qui nous a tous surpris**

**6- Ola Smith** - Dans la vie normale, l'ACDI procède plus lentement que le CRDI à cause de sa taille et de la complexité de son administration. J'en avais conclu que les fonds ne pourraient être débloqués que pour l'année fiscale 2001-2002. J'ai été vraiment pris au dépourvu par la vitesse avec laquelle l'ACDI a procédé en débloquent les fonds immédiatement.

#### **Le transfert de fond à la Banque Mondiale au 1<sup>er</sup> avril**

Je dois maintenant faire des pieds et des mains pour que les documents soient prêts pour la signature le 1<sup>er</sup> avril alors que nos fonds seront transférés à la Banque Mondiale.

#### **Un DAP spécifique au CRDI**

L'ACDI a déjà produit un DAP et nous, au CRDI en avons également produit un avec les mêmes éléments, mais le format et le style sont quelque peu

différents. Nous allons tenter d'harmoniser les deux documents dans la mesure du possible.

**La contribution du CRDI ne sera pas indépendante**

Le CRDI va verser sa partie des fonds et j'avais suggéré que nous gérons nous-mêmes cette partie. Nous pouvons donc avancer des fonds pour commencer le projet pour que les choses procèdent avec célérité. Nous allons traiter ce projet, où tous contribuent, et nous n'aurons pas de traitement spécial. Il faudra que vous me fassiez parvenir tous les éléments qui manquent pour compléter le document d'approbation

**Les contrats avec la Banque Mondiale.**

**7- Enrique Madueno** - Les contrats qui seront établis seront-ils les mêmes pour nos deux organismes?

**8- Moctar Touré** - Bien entendu ils seront les mêmes.

**Un comité de direction**

**9- Enrique Madueno** - Nous avons fait un effort particulier pour savoir qui fera quoi. Je crois qu'à ce stade il faut planifier année par année car le projet va évoluer chemin faisant. Il me semble difficile de planifier pour trois années, mais les documents remis par le Consortium me semblent suffisants pour comprendre ce qui va se passer.

**Une planification année par année**

Il faudra évaluer chaque année ce qui a été fait, faire le point, et planifier pour l'année suivante. C'est ainsi que le programme devra se construire

**L'exemple du volet agronomique**

**10- Gilles Lemieux** - A titre d'exemple, tout le volet agronomique doit être soigneusement planifié pour trois années et il ne saurait souffrir aucun écart puisqu'il sera le centre de comparaison et d'évaluation de toute l'expérimentation. Il en est ainsi de tout ce qui est expérimental.



### **La question des changements climatiques**

**11- Enrique Madueno** - Je pense que nous allons être agréablement surpris. Dans son exposé du 15 février, M. Touré a insisté sur les aspects concernant les changements climatiques dont les gens commencent à prendre conscience. Dans cette optique, le programme des BRF peut jouer un rôle très important puisque cette technologie représente tout un potentiel à cet égard.

### **Une contribution canadienne mal appuyée par des projets**

Le Canada, par son ministère de l'Environnement, a fourni une importante somme d'argent par l'entremise de l'ACDI mais elle n'a pas été complètement utilisée, faute de projets. Le projet BRF-Sénégal peut jouer un rôle dans le cadre de l'ASFI et contrer les effets négatifs causés par les changements climatiques. Nous ne pouvons pas mettre cela de l'avant pour l'instant mais nous devons être conscients des conséquences possibles d'une intervention comme la nôtre.

**12 - Moctar Touré** - Nous avons ici un lien évident avec le suivi de certains facteurs, car il faut prendre en compte les éléments qui peuvent servir à justifier de nouveaux investissements.

### **L'Afrique une terre forestière avant tout**

**13 - Gilles Lemieux** - Quitte à me répéter, nous devons considérer l'Afrique fondamentalement comme une terre forestière et, en conséquence, nous avons tous les points positifs de comparaison et les solutions potentielles. Si, au contraire vous prenez l'Afrique fondamentalement comme un désert, il n'y a plus aucun point de comparaison et rien d'autre ne peut être avancé. Il ne reste qu'à contempler la catastrophe. Dans les deux cas, c'est la logique la plus élémentaire.

### **La nécessité d'un document de synthèse**

**14 - Ola Smith** - Nous avons deux documents d'approbation. Tous les éléments sont présents dans les deux documents mais ils sont différents. Il

nous faut donc un document commun de synthèse et des annexes pour répondre à toutes les questions.

**15 - Nicole Généreux** - Cette synthèse pourrait être faite au début du document en vue de le publiciser en même temps que les expériences. De son côté l'ASFI devrait adapter ce projet à ses propres préoccupations internes comme nous l'avons fait, compte tenu de la proposition initiale du consortium.

**Une documentation et une information unifiée; ASFI-ACDI-CRDI-Consortium Laval-McGill**

**16 - Moctar Touré** - Il me semble important que nous ayons une unité de communication avec une documentation suffisamment précise et accessible, sans trop entrer dans les détails. Il faudra au cours de nos discussions non seulement réfléchir mais intervenir à cet égard. Il nous faut une documentation commune et claire tant pour l'ASFI que la Banque Mondiale et les autres.

**17 - Gilles Lemieux** - Beaucoup d'informations pertinentes peuvent être trouvées dans les rapports de mission au Sénégal et au Bénin de 1998.

**Un document portant sur la méthodologie et un autre sur les activités reliés.**

**18 - Abdoul Sow** - Les commentaires de M. Smith recourent les inquiétudes de M. Touré. Nous avons beaucoup d'informations dans les différents documents actuels, mais il faut un document de synthèse à présenter lors de l'approbation du financement. Deux points sont à retenir: la méthodologie et le plan des activités; ne pas confondre les deux.

La méthodologie n'est pas très bien articulée dans les documents actuels et il revient au consortium Laval-McGill de mieux la définir sans trop entrer dans les détails.

**D'abord une rencontre avec les sénégalais sur le terrain**

**19 - Gilles Lemieux** - Vous avez bien mis le doigt sur la question, mais il me semble impossible de la résoudre avant d'être allé au Sénégal. À titre d'exemple, citons la forme et l'ampleur que devront prendre les dispositifs de

recherche et surtout de démonstration. Que contiendront ces dispositifs, et avec quels partenaires sénégalais allons-nous travailler. Le temps presse de nous rendre sur le terrain.

**20 - Ola Smith** - Nous sommes d'accord sur cette question mais le temps presse d'avoir un document d'approbation qui ne sera pas figé et qui pourra être modifié après la visite sur place.

**21 - Gilles Lemieux** - Je m'engage à vous fournir un tel document d'ici quelques semaines.

#### **La mécanique administrative**

**22 - Ola Smith** - Nous avons invité M. Sylvain Dufour qui a une longue expérience dans la mécanique de transferts de fonds et de contrats avec le CRDI qui va transmettre des documents pertinents tant à Laval qu'à l'ASFI

**23 - Sylvain Dufour** - Voici une synthèse de ce que je comprends de la situation. Il y a des fonds d l'ACDI et du CRDI qui seront utilisés au Sénégal qui passeront par la Banque Mondiale qui, à son tour, s'engagera par contrat avec le Consortium Laval-McGill pour défrayer les activités de terrain au Sénégal.

#### **Comment traiter les fonds investis par le CRDI**

La question qui se pose maintenant est de savoir comment traiter les fonds investis par le CRDI parce que plusieurs options se présentent à nous. Toutes les options sont possibles et il n'y a pas de préférence de notre part. Comme tous ceux qui seront les utilisateurs de ces fonds, le consortium Laval-McGill n'aura pas beaucoup de propension à faire rapport à tous les niveaux. Il me semble préférable d'harmoniser les exigences administratives d'un tel projet. On peut le faire d'un commun accord avec un financement parallèle ou tout simplement constituer un pool central.

**«Conditions et modalités standards des protocoles de subvention»**

Je vous remets trois copies du protocole portant le titre de «Conditions et modalités standards des protocoles de subventions» Si les fonds du CRDI transitent par la Banque Mondiale, il faut nous assurer qu'il n'y a rien d'incompatible avec les procédures normales de cette dernière.

**Une option arrêtée et consensuelle**

**24- Ola Smith** - Pour notre part, l'option est prise au départ en déposant tous les fonds dans un pool commun. Nous allons signer un contrat avec la Banque Mondiale comme l'ACDI le fera et, par la suite, la Banque Mondiale fera de même avec le Consortium Laval-McGill

**25 - Sylvain Dufour** - À ce moment, le CRDI aura un contrat avec la Banque Mondiale incluant les conditions associées au financement de l'ACDI.

**Un effort de coordination CRDI-ACDI-Consortium Laval-McGill**

**26 - Enrique Madueno** - Le rappel concernant la mécanique du financement est assez conforme aux discussions antérieures. Je vous rappelle que les universités Laval et McGill ont formé un consortium pour réaliser ce projet et que nous voulons, CRDI-ACDI, coordonner nos efforts. Il me semble fortement souhaitable que le Canada et ses institutions conjuguent harmonieusement leurs efforts.

**L'accord-cadre Canada-Banque Modiale: la naissance de l'ASFI**

Pour ce faire, il faut également coordonner les efforts et la contribution des bailleurs de fonds. C'est dans cette perspective que nous avons appuyé les efforts de la Banque Mondiale dans la mise sur pied de l'ASFI. Le Canada a un accord-cadre avec la Banque Mondiale à partir duquel nous procédons et qui porte le nom de «Coordination Agreement». Ceci nous permet de mettre sur pied un fond fiduciaire que nous négocions actuellement avec la Banque Mondiale. Ce fond fiduciaire est créé expressément pour appuyer ce programme. C'est ainsi que le CRDI participe en devenant partenaire au même titre que l'ACDI ce qui représente une valeur ajoutée.

### **Les conditions standards de protocoles**

**27 - Sylvain Dufour** - À ce moment, l'information qui nous est nécessaire est une description et les coordonnées de ce fond fiduciaire, y joindre les conditions nécessaires. Ceci me semble être les exigences ordinaires d'une telle initiative comme dans tout autre protocole d'accord d'entente.

### **Un accord inusité avec la Banque Mondiale**

Il y a de nombreux accords qui ont été signés entre la Banque Mondiale et le CRDI mais c'était la Banque Mondiale qui fournissait les capitaux. Ici pour une première fois, nous apportons des capitaux à la Banque Mondiale pour lui permettre de jouer un rôle plus actif et de promouvoir des initiatives, ce pour quoi elle n'a pas de précédents également.....les choses changent!

### **Le déboursés de la Banque Mondiale vers le Consortium**

**28 - Moctar Touré** - À l'intention des représentants du Consortium, il me faut préciser que les déboursés se feront selon les ententes que nous sommes à mettre au point. Dans un plan d'action bien déterminé, les déboursés se feront sans aucune difficulté.

**29- Jacques Parent** - Ces déboursés se feront-ils sur avance de fond ou sur présentation de factures? Nous déposerons un plan d'action pour une année ou pour 6 mois et ,s'il est approuvé, la BANQUE MONDIALE débourse le montant total. Par la suite, un rapport sera émis et un autre déboursé effectué sur la base des prévisions.

**30 - Moctar Touré** - Ce sera donc au groupe de gestion à décider des modalités, il y a beaucoup d'options et de réponses possibles.

### **La répartition des déboursés ACDI-CRDI vers la Banque Mondiale**

**31 - Sylvain Dufour** - Il y a une autre condition qui se situe en amont c'est le calendrier des versements de l'ACDI et du CRDI à la Banque Mondiale. Pour

des raisons de trésorerie, nous préférons étaler nos déboursés comme la plupart des organismes le font.

Il nous faut être d'accord sur le régime des imputabilités et la structure du calendrier des versements, Si les conditions exigeaient des versements fixes, il faudra établir les conditions de retrait des capitaux, le cas échéant , si le programme était abandonné au bout d'une année.

On peut également procéder au prorata des dépenses encourues en réconciliant les comptes en fonction du pourcentage de l'ensemble du programme couvert par les fonds du CRDI.

#### **Un accord global et des documents de précision**

**32 -Moctar Touré** - La chose peut se présenter à deux niveaux; soit celui d'un accord global dans lequel on inscrit les grandes lignes et celui des conditions de base. Par la suite, des documents plus précis seront ajoutés au texte de l'accord global. Tout dépendra de ce que nous déciderons. Avec l'ACDI, nous travaillons à partir d'un déboursé global en début d'année. Il ne faut pas que l'argent soit un problème pour l'établissement du programme et des activités qui en découleront.

#### **Établir les niveaux de responsabilité financière**

**33 - Sylvain Dufour** - Je suis d'accord avec vous et il faut établir le niveau de nos responsabilités financières.

#### **Les prévisions du Consortium comme base de discussion**

**34 - Enrique Madueno** - Nous avons déjà un estimé du budget de l'ensemble du projet et nous connaissons les niveaux de contribution des deux institutions et les montants engagés. D'autre part, nous avons un budget soumis par le Consortium et basé sur des prévisions annuelles. À titre d'exemple l'ACDI peut couvrir la totalité des besoins pour la première année et pour les années subséquentes, le CRDI peut assumer le financement. Il n'y a aucun problème une fois les sommes engagées, car il nous est possible de faire des avances sans avoir de justifications préalables. Il est donc utile d'être d'accord sur les

budgets annuels car le CRDI peut disposer des sommes déjà consenties dans les ententes.

**35 - Sylvain Dufour** - Je suis d'accord avec ce qui a été dit, mais en fin de compte, si les dépenses étaient différentes des prévisions, comment récupérer les sommes non utilisées?

**36 - Moctar Touré** - Dans les ententes que nous signerons, il y a des clauses visant l'utilisation des ressources ou l'absorption des dépassements, qu'il faudra préciser éventuellement. Tout ce que nous discutons ici se retrouvera dans le dossier du «*Trust Fund Department*» de la Banque Mondiale.

**37 - Sylvain Dufour** - Vaut mieux prévoir ces choses pour éviter de retarder les actions entreprises et prévenir des litiges éventuels.

#### **L'expérience kenyane de l'ICRAF à Nairobi**

**38- Peter Cooper** - J'ai passé de nombreuses années au Kenya auprès de l'ICRAF, en tant que chargé de recherche participative dans l'identification des systèmes agroforestiers et l'amplitude des champs de recherches et d'expérimentations en vue de détecter ce qui fonctionnait bien et ce qui fonctionnait moins bien.

#### **Un programme de dissémination des résultats de la recherche**

La deuxième partie de notre programme consistait à faire le lien entre la recherche et les agences de développement. C'est ainsi que les agences, comme les ONG, devinrent partie intégrante et cela nous a permis de mettre sur pied des équipes spécialisées dans la diffusion des résultats de l'ICRAF, et des programmes nationaux.

Ces équipes ont permis de diffuser très largement les résultats des recherches ce qui est contraire à la norme en Afrique. Chaque paysan comme membre de l'équipe a participé au développement de diverses recherches et il en a appliqué les fruits.

**39 -Ola Smith** - Nous sommes actuellement préoccupés par cet aspect de la diffusion de l'information à ce stade du projet.

**Une brève description du projet  
BRF-Sénégal**

**40- Gilles Lemieux** - Le projet BRF-Sénégal se fera en association étroite avec le CECI qui va contribuer par un dossier comprenant la dimension socio-économique, l'identification des leaders, l'association de paysans appelée PAEP<sup>2</sup> impliquant les femmes.

**Un contexte maraîcher pour des  
besoins urbains**

Notre projet se fait donc à la fois, dans un contexte maraîcher pour répondre à des besoins urbains, et en étroite association avec un projet forestier visant l'exploitation nécessaire de la bande de filao (*Casuarina equisetifolia*) qui s'étend de Dakar à Saint-Louis. Notre pied-à-terre sera à Thiès. Nous allons établir des moyens de communication et d'échange par la voie de l'anthropologie déjà rodée aux transferts de technologies.

**Recherche scientifique et  
dissémination sur le terrain**

Notre projet sur la recherche innovatrice et la dissémination d'une technologie nouvelle nous semble compatible avec les traditions locales et qui font appel à la forêt pour promouvoir la base de l'agriculture, soit le sol vivant et durable.

Nous allons faire appel à des techniciens qui seront chargés de suivre la réalisation, l'entretien et la promotion des parcelles de démonstration. Lors de visites organisées, les gens vont se rencontrer et les techniciens iront expliquer les modalités de fonctionnement de la technologie depuis le choix des essences forestières, la fragmentation, l'épandage des BRF, l'incorporation au sol, les semences et leur utilisation particulière, etc...

**Le calendrier des travaux et les  
échéanciers**

La première année sera une année de rodage sur tous les plans: sociologique, technique, agronomique et biochimique. Les premiers dispositifs permettront

---

<sup>2</sup>Projet d'Appui à l'Entrepreneuriat Paysan



de tester un certain nombre de points et susciter des curiosités locales. Elle sera consacrée à la mise en place, mais aussi à l'obtention d'équipements, la recherche de locaux et le montage d'un laboratoire à Thiès. Il faudra procéder à l'engagement de personnel sur place.

La majeure partie des travaux de recherche et de démonstration se fera en agronomie au cours de la seconde et de la troisième année. Dès la troisième année, les travaux porteront sur les polyphénols, leur rôle dans la structuration et la santé du sol. Il en sera de même pour les années suivantes où les travaux de caractérisation de la qualité des sols se poursuivront. Les résultats seront ensuite diffusés.

Ce sont les années deux et trois qui seront les plus onéreuses compte tenu des activités sociales, forestières, agronomiques et biochimiques.

Nous comptons grandement sur le Dr Carlos Costa qui agira à la fois comme coordonnateur sur place et à McGill dans le cadre de la formation d'étudiants.

#### **L'anthropologie et la recherche au centre de l'action**

Ceci implique deux approches importantes soit la dimension scientifique au coeur du projet, et la dimension sociologique qui a trait aux hommes et aux femmes.

Nous pensons que ce projet compte tenu de sa vision et de son fort potentiel va s'implanter chez les leaders naturels identifiés par le PAEP, et encouragés par l'action des sciences sociales et appuyés par l'anthropologie.

#### **Une prochaine intervention au Bénin**

Nous avons déjà fait une approche lors d'une mission au Bénin en 1998. Nous avons constaté que le Bénin était bien organisé au point de vue agricole, mais qu'il était encore inspiré par les travaux de l'AFNETA<sup>3</sup>, largement subventionnés par le CRDI mais tout a été démantelé depuis quelques années. Nous souhaitons travailler avec les Béninois car ils disposent de réserves forestières importantes dans la partie sud.

---

<sup>3</sup>African Network on Agriculture

### **Un résumé du calendrier**

En résumé, le projet BRF-Sénégal doit se poursuivre pendant 5 ans, dont deux années très actives (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>), qui vont permettre de mesurer les effets de l'introduction des BRF dans les systèmes agricoles. L'évaluation se fera d'abord au niveau des nutriments mais surtout au niveau de la structuration du sol, des augmentations de rendement et des pathologies.

### **Une éventuelle relation sud-sud avec Madagascar**

Les trois premières années seront déterminantes. Nous pensons que dès la troisième année, il serait souhaitable que deux ou trois paysans se rendent à Madagascar pour établir une relation sud-sud plutôt que nord-sud comme c'est actuellement le cas.

La visite à Madagascar permettrait d'observer les résultats obtenus avec les BRF sur des sols portant des cultures industrielles (thé, vanille) et la production de riz. La relation actuelle nord-sud n'a que peu d'avenir, c'est la relation sud-sud qu'il faut privilégier. Allons nous réussir? Je n'en sais rien, mais sans essayer, la réussite est impossible.

### **Un débat philosophique**

**41- Moctar Touré** - Nous entrons dans un débat philosophique qui n'a pas sa place ici. Il faut que les paysans soient capables de s'intégrer à partir de principes différents de ceux impliquant les dominations.

### **Une implication à long terme**

Il est important à ce stade de bien préciser les objectifs, c'est-à-dire ce qu'on veut réaliser à long terme. Le Sénégal n'a aucun intérêt dans une opération coup de poing. Il faut que le tout porte sur le long, le moyen et le court terme avec une dimension scientifique.

### **Continuer le développement et atteindre les objectifs**

Il nous faut les connaissances nécessaires pour continuer le développement et pour que les populations en tirent profit. Quelles sont les populations que

nous voulons atteindre et les objectifs de développement que nous nous fixons.

**Intégrer les institutions sénégalaise dans l'action.**

Pour ce qui est des niveaux institutionnels, c'est-à-dire celui de la formation, il faut qu'ils soient bien identifiés sinon tout le projet est compromis. Tous ces points doivent être clairement précisés dans le cas du Sénégal. Il n'est pas question de commencer en mettant sur pied des institutions de recherche. Elles existent, tout comme les institutions de formation et de vulgarisation. Y a-t-il des liens de prévus entre ces niveaux, et y a-t-il une passerelle?

**Les contacts avec le gouvernement sénégalais sont embryonnaires à ce stade**

**42 - Enrique Madueno** - Il faut poursuivre en disant que les choses se présentent clairement comme vient de l'exprimer le Professeur Lemieux en parlant de la partie sociale et de la partie scientifique, mais il nous manque les contacts nécessaires avec le gouvernement sénégalais. Il est informé, oui et non!.

De notre côté, les seuls contacts qui ont été établis le furent par M<sup>me</sup> Francine Marier lors d'un court séjour en juillet dernier au Sénégal. Il n'y a pas eu d'autres contacts par la suite. Avant que le projet démarre, les autorités devront être bien informées. Il faut donc planifier des rencontres avec le gouvernement le plus rapidement possible.

**Les relations possibles avec le Plan National d'Action sur la désertification**

Il faudra également établir la relation possible avec le Plan national d'action<sup>4</sup> dans la lutte contre la désertification et en informer le gouvernement sénégalais

---

<sup>4</sup> National Action Plan

Il faut donc préparer le plan d'action pour la première année et clarifier le rôle de chaque institution et celui des femmes car c'est une priorité de nos institutions. C'est la partie sociale qui mérite d'être plus clairement défini.

#### **Une approche de l'ACDI ou de l'ASFI**

Comment allons nous intégrer la partie sénégalaise participante au projet avant de commencer les travaux? Devons nous faire cette approche directement ou par l'intermédiaire de l'ASFI?

#### **Le projet BRF Ukraine**

**43 - Zsofia Orosz** - La première phase du projet ukrainien s'est déroulée depuis près de 5 ans sous la responsabilité du Professeur Lemieux. On a utilisé les rameaux des arbres locaux dans la banlieue de Kiev dans la forêt de Boyarska. Ces rameaux sont fragmentés et utilisés expérimentalement à des fins agricoles et forestières.

C'est présentement un projet de recherche, à une échelle réduite dans le but d'accumuler des connaissances sur différentes espèces d'arbres et de sélectionner les meilleures. Il visait à aider les paysans pauvres vivant dans des conditions difficiles.

L'apport du CRDI a été important et il a permis une expérimentation qui n'aurait pas été possible autrement. Nous discutons actuellement avec l'ACDI pour que l'on puisse promouvoir cette technologie et aider d'autres paysans ukrainiens. Les résultats obtenus sont déjà prometteurs. Nous allons probablement financer une seconde phase à ce projet.

#### **Un projet d'une très grande importance scientifique**

**44 - Gilles Lemieux** - Le projet ukrainien est d'une extrême importance au point de vue scientifique puisque les résultats obtenus à ce chapitre sont très précieux. Les scientifiques ukrainiens ont travaillé sur tous les aspects biologiques et publié un premier rapport en ukrainien, en russe, en anglais et en français. Un second est sur mon bureau pour évaluation, correction et traduction.

### **Le projet ukrainien un apport précieux**

Il s'agit d'un appui précieux car les résultats obtenus par les Ukrainiens confirment avec plus de précision encore ce que nous avions prévu. Les gens qui ont fait les recherches étaient bien formés à la méthode scientifique, de grande culture intellectuelle, mais dépourvus de moyens financiers.

### **Un plan d'action annuel**

**45- Ola Smith** - Je voudrais revenir au plan d'action qui doit être annuel. Il doit être précis et crédible parce que le moindre faux pas de notre part sera fatal. Il faut donc contacter le gouvernement sénégalais et tous les partenaires puis soulever la dimension scientifique.

### **La tenue de plusieurs séances de concertation la première année**

J'ai déjà proposé la tenue de deux ou trois séances de concertations qui pourraient se tenir tous les 6 mois. Ainsi, dès la première année le rapport devrait permettre à tous les intervenants de comprendre ce qui a été réalisé et ce qui est prévu pour l'année suivante. Voilà comment je comprends le développement des activités. L'équipe pourra ainsi répondre à toutes les questions soulevées sur le terrain.

### **Un rôle de rassembleur pour le CECI**

Les séances devraient se faire en présence des paysans et des producteurs dès la première année pour nous assurer que la suite des événements soient bien comprise. Le CECI aura cette tâche de rassembler tous les intéressés et de planifier avec eux chaque année. Le budget ne devrait pas être un obstacle car il est réparti selon les besoins annuels.

### **Connaître les partenaires**

**46 - Gilles Lemieux** - Ceci implique que nous connaissions les partenaires. Vos commentaires nous sont familiers et conformes aux nombreux documents que nous avons produits depuis plus de 3 ans. Il ne reste qu'à les colliger et les formuler pour les différents types de lecteurs.

**Une première année cruciale  
pour instaurer un lien de  
confiance**

**47 - Moctar Touré** - La première année est cruciale et les contacts initiaux sont essentiels. La première mission doit être consacrée uniquement à établir des liens de confiance en exposant notre vision globale, les buts à atteindre, sans quoi rien n'est possible. Ce sont les gens du milieu qui auront une responsabilité potentielle, non seulement dans le projet mais également pour tout ce qui gravite autour.

Il nous faut bien connaître tous les intervenants et bien définir ce que nous voulons faire. Par la suite, ce ne sera que la consolidation de ce qui aura été entendu. Cette première mission doit intervenir rapidement dès que les ressources financières seront disponibles.

**L'importance de la rédaction de  
notre vision globale actuelle et  
des projections dans l'avenir**

**48 - Gilles Lemieux** - C'est la première fois qu'on nous demande d'exposer une vision globale car tous nos efforts se sont heurtés aux coûts de productions et aux bénéfices escomptés, sans égard à ce que nous proposons de fondamental.

Une telle vision globale bien exprimée va changer notre travail du tout au tout. Vous avez mentionné hier qu'il vous faut des projets nécessitant de petites sommes sur de longues périodes, alors qu'il vous est proposé de grosses sommes pour une très courte période. C'est exactement la philosophie qui sous-tend tout notre projet, d'où les difficultés que nous avons rencontrées au fil des ans. Il faut une demande à cet effet, ce qui n'a jamais été le cas jusqu'ici.

**49 - Moctar Touré** - Il faut admettre qu'il y a plusieurs niveaux de perception selon la position que nous occupons.

**Un document de synthèse de  
qualité pour la première mission**

**50 - Nicole Généreux** - Un document de synthèse devient très important en particulier pour la première mission. Cela permettra de faire comprendre les domaines de notre intervention et aux autres de juger ce qui est important en regard des institutions. Le reproche que l'on m'a fait lors de mon dernier passage à Dakar de la part des institutions de recherche était à l'effet qu'il n'y a pas eu aucun contact depuis plus d'une année.

**Les relations avec les autorités  
sénégalaises négligées à ce  
stade**

Ceci donne l'impression, à tort ou à raison, que toute la réflexion s'est faite en vase clos alors que nos efforts portaient à ouvrir la voie à ce qui s'en vient. Les articles relatifs à ces travaux seront signés par qui? Il faut que ce soit une coproduction avec les chercheurs sénégalais et les chercheurs canadiens.

Il faut que ce projet présente des opportunités pour les gens sur place, et que ces opportunités soient claires, sinon il n'y aura pas d'intérêt de la part des Sénégalais et il restera tout simplement un projet des universités Laval et McGill.

**51 - Moctar Touré** - Tant qu'un projet n'est pas en cours de réalisation on ne sait pas combien d'intervenants seront utiles. Il y a beaucoup de choses qui se passent actuellement, qui peuvent avoir un lien direct avec un projet comme celui-ci et qui apporte une valeur ajoutée sans nécessiter plus d'argent. S'il n'y a pas cet effort de relation et de partage, chacun restera sur ses positions.

**Le but final de notre approche  
dépasse largement chacun  
d'entre-nous**

**52 - Ola Smith** - Je crois que le message est bien formulé et bien compris. Le document de base doit faire état de la technologie en illustrant les points qui apporteront plus de prospérité. Le but final d'une telle approche dépasse certainement tout le monde, mais avant d'y arriver, il faut illustrer la contribution d'une telle technologie, ne serait-ce qu'en terme de tomates et

d'aubergines. Ces discussions se feront entre individus mais également à l'intérieur des communautés.

Il est certain que la demande sera forte mais il faudra négocier. La première phase sera restrictive mais la seconde sera plus élaborée avec des horizons plus lointains et mieux arrêtés.

#### **Le rôle de l'ASFI dans le contact initial**

**53 - Moctar Touré** - Le rôle le plus utile que jouera l'ASFI c'est l'établissement des premières relations avec les intervenants

**54- Gilles Lemieux** - Est-ce un rôle que la Banque Mondiale peut jouer grâce à l'ASFI pour lancer ce projet? Il faut que les semences soient mises en terre correctement.

**55- Moctar Touré** - Je suis de cet avis et nous devons faire les efforts et établir les premiers contacts pour que les relations s'établissent dans un climat de confiance.

#### **Une aide largement souhaitée**

**56 - Gilles Lemieux** - Si c'est ainsi que vous voyez les choses vous allez nous aider grandement.

#### **Les termes d'un contrat ASFI- Consortium Laval-McGill**

**57 - Enrique Madueno** - Il serait opportun de discuter du type de contrat qui sera rédigé entre l'ASFI et le Consortium Laval-McGill.

**58- Jacques Parent** - Il me semble qu'un tel contrat ne devrait contenir que des clauses standards auxquelles on joint en annexe les particularités.

**59- Moctar Touré** - On peut en discuter, mais il faut une cohérence entre le contrat passé entre la Banque Mondiale l'ACDI et le CRDI et celui de la Banque Mondiale avec le Consortium Laval-McGill. Il faudra également clarifier comment le consortium se définit.



**Le partenaire Laval est co-ordonnateur**

**60- Jacques Parent** - On peut répondre rapidement. Le Consortium Laval-McGill est formé de deux établissements, dont l'un est coordonnateur et qui fait les contacts extérieurs. C'est l'Université Laval qui va assumer ce rôle et établir le contact de l'ASFI comme représentant du Consortium.

**Une technologie d'envergure internationale**

**61 - Enrique Madueno** - Nous voulons que cet accord avec la Banque Mondiale ne se limite pas au projet BRF-Sénégal car l'avantage de l'accord entre le Consortium et l'ASFI est de positionner cette technologie directement au plan international.

**Définir la technologie au niveau africain**

Il est souhaitable que cet accord Banque Mondiale-Consortium Laval-McGill établisse les prémisses en vue d'une action au niveau du continent africain. Ainsi, l'ASFI ne verra pas son rôle restreint à cette technologie d'où la pertinence de la situer dans le contexte africain.

**62 - Jacques Parent** - Le contrat entre la Banque Mondiale et le Consortium Laval-McGill devra contenir une clause permettant l'inclusion d'activités additionnelles qui vont se préciser au cours de la réalisation du projet.

**L'importance de la rédaction d'une vision globale**

**63 - Moctar Touré** - Il me semble important de discuter du cadre et des grandes lignes d'action; mais une vision globale va nous aider grandement.

**L'association avec d'autres universités**

**64 - Gilles Lemieux** - Nous désirons nous associer à l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) de Dakar, à une université belge ainsi qu'à celle d'Antananarivo de Madagascar. Nous espérons qu'ils se joignent à nous au début à titre de partenaires secondaires et ce, dès le début du projet.

**Des partenaires associés: la technique de fragmentation**

D'autre part, nous avons prévu des associations avec des partenaires comme cette entreprise spécialisée dans la fabrication et la distribution de fragmenteuses spécialisées répondant aux besoins des paysans. Ce partenaire a une longue expérience africaine, il connaît la technologie et sait de quoi il en retourne.

**Le problème de la production d'eau par la technologie des BRF**

Un autre volet devrait être associé au consortium et il a trait à tout ce qui concerne la question de l'eau qui nous intrigue beaucoup parce que nous sommes appelés à la préciser dans nos travaux impliquant les sols et les cultures. C'est de première importance et que le consortium a besoin de ce volet technique.

**Une association ou un réseau**

**65 - Nicole Généreux** - Avez-vous l'intention de vous adjoindre des membres ou plutôt de créer un réseau.

**66 - Michel Dessureault** - Ce serait plutôt sous la forme d'un réseau que la croissance se ferait.

**Un réseau d'information par le web**

**67 - Nicole Généreux** - C'est une question technique mais au niveau de l'ASFI, elle peut nécessiter un site web créant un lien entre tous les partenaires et qui alimenterait toute cette problématique en liaison directe avec l'ASFI. Il n'y a pas de lien budgétaire associé à cette initiative, mais c'est ce que le CRDI favorise grandement. Un tel réseau permet une relation moins physique mais qui est très relationnelle quoique virtuelle.

**La série des accords**

**68- Ola Smith** - Il est évident qu'il nous faut faire des accords ASFI-ACDI, ASFI-CRDI, Consortium ACDI, mais il n'y aura pas d'accord spécial Consortium-CRDI en laissant la porte ouverte à l'entrée d'autres composantes. Pour aller de l'avant, il faudra un accord entre la Banque Mondiale et le

Consortium selon des modèles standards comme la Banque en a certainement, mais il faudra voir comment adapter un tel modèle à la situation particulière qui nous intéresse.

**L'ASFI maintenant incluse dans le réseau des échanges**

**69 - Michel Dessureault** - Jusqu'à maintenant nous faisons parvenir à l'ACDI et au CRDI tous les documents courants. À l'avenir, vous serez inclus dans la liste des organismes qui les reçoivent, ce qui me semble un manière convenable d'établir le courant d'échanges pertinents pour que vous soyez au même niveau d'information que nous.

**Les rapports techniques et financiers**

**70 - Moctar Touré** - Il y aura des rapports techniques et financiers à présenter. Pour le reste on va s'entendre sans crainte.

**Les modes de paiements**

**71 - Jacques Parent** - Les paiements se feront-ils sur facture une fois les services rendus?

**72 - Moctar Touré** - Il y a deux formules dont celle qui vient d'être décrite et une autre soit une avance de fonds sur justifications comme nous le ferons au cours du prochain trimestre.

**73 - Michel Dessureault** - Par la suite, nous enverrons les pièces justificatives concernant les frais encourus.

**74 - Moctar Touré** - Il faudra voir nos services de comptabilité à cet égard parce qu'il faut respecter les procédures internes.

**Un accord de la Banque Mondiale pour la rédaction juridique des contrats**

**75 - Enrique Madueno** - En ce qui regarde l'ACDI et le CRDI, la balle est du côté de la Banque Mondiale pour la création du fond fiduciaire. Le document que nous avons fait parvenir à la Banque est à l'étude. Dès que la Banque aura donné son consentement, nous remettrons le tout à nos services juridiques.

### **Le Consortium lié par contrat à la Banque Mondiale**

Nous n'avons pas l'intention de conclure d'accord ni entre l'ACDI et le Consortium, ni avec le CRDI. Nous sommes liés à la Banque Mondiale pour que les fonds versés soient à l'usage exclusif du Consortium dans le projet BRF-Sénégal.

Dès maintenant il est essentiel que les contacts soient étroits et constants entre le Consortium et l'ASFI. Nous voulons bien être informés, mais si nous avons des questions à poser ce sera à l'ASFI que nous les poserons.

### **Les canaux d'information formels et informels**

**76 - Moctar Touré** - Il y a les canaux formels mais il y a aussi les informels.

**77- Gilles Lemieux** - C'est au niveau informel que les idées circulent le mieux.

### **La mise sur pied d'un comité de «coordination»**

**78 - Michel Dessureault** - Pour que les choses se passent correctement nous allons rapidement mettre sur pied un comité de coordination comme le suggère Francine Marier dans son rapport final.

Il s'agit d'un autre type de relation plus fonctionnelle dont l'une des fonctions sera, à titre d'exemple, l'approbation du plan annuel d'activité. Un tel comité sera composé d'un représentant de l'ACDI, du CRDI, de la Banque Mondiale, du consortium, et de représentants sénégalais. Ce comité devra être hautement crédible pour promouvoir la «vente» de projets. Cela va permettre des relations très directes même si nous n'avons pas de contrats entre nous. On pourrait lui donner le nom de comité de coordination pour le moment

### **Un comité chapeauté par l'ASFI**

**79 - Enrique Madueno** - Un tel comité devrait être chapeauté par l'ASFI comme organe de coordination.

**80 - Moctar Touré** - Il est important que nous ayons cette première discussion élargie afin d'obtenir un mécanisme de coordination efficace et précis. Je propose qu'un tel comité soit formé plus tard, après une première réunion sur le terrain.

**81 - Ola Smith** - Je suis d'accord pour reporter la composition de ce comité. Il ne peut pas jouer un rôle de gestion au jour le jour mais plutôt après chaque campagne pour évaluer les travaux accomplis et planifier la campagne suivante. Une fois cette étape franchie, c'est au consortium à prendre la relève.

#### Présentation de Peter Cooper

**82 - Ola Smith** - Peter Cooper nous arrive de l'ICRAF où Gilles Lemieux est allé à quelques reprises et où il a parlé de pédogénèse et du bois raméal fragmenté. Vous avez également à cette table, Michel Dessureault et Jacques Parent, de l'Université Laval.

**83 - Peter Cooper** - Je suis arrivé du Kenya au Canada en septembre dernier et je suis à la direction de la Gestion de l'environnement et des ressources naturelles (GERN), à la Direction générale des programmes et des partenariats du CRDI

Durant 32 ans j'ai travaillé dans les pays en voie de développement et en 1980 j'entre dans les rangs de l'ICRAF. Même si je ne pense pas passer le reste de ma vie au CRDI, le poste que j'occupe actuellement m'intéresse particulièrement.

Avez-vous demandé au TSBF<sup>5</sup> et à l'ICRAF<sup>6</sup> d'intervenir comme partenaires?

#### Des propositions au TSBF et à l'ICRAF qui n'ont pas eu de suite

**84 - Ola Smith** - nous avons fait des propositions à ces deux organismes à titre de partenaires pour réaliser les essais préliminaires. Nous voulions intervenir sur de grandes superficies dans la partie sud de l'Afrique.

---

<sup>5</sup>Tropical Soil Biology and Fertility (UNESCO)

<sup>6</sup>International Centre of Research on Agroforestry.

Malheureusement, cette approche n'a pas eu de succès pour nombre de raisons.

À partir de cet échec partiel, nous avons cru que des essais à échelle réduite seraient probablement préférables. Si les résultats de tels essais étaient positifs, il serait plus facile, par la suite, d'entraîner de grands organismes internationaux dans notre sillage.

**Nous avons toujours la volonté  
de coopérer avec le TSBF et  
l'ICRAF**

Il est bien entendu que nous voulons la participation de l'ICRAF et du TSBF mais il faudra faire la preuve de la pertinence de la technologie des BRF sur tous les plans.

**Les relations avec l'État  
sénégalais**

**85 -Ola Smith** - Il faut maintenant nous interroger sur la coopération et les rôles respectifs des différentes instances sénégalaises.

**Des changements récents à  
l'intérieur de l'appareil d'état  
sénégalais**

**86 - Gilles Lemieux** - Les instances principales seraient les Eaux et Forêts, l'Environnement, et l'Institut sénégalais de la recherche agronomique (ISRA). Nous savons qu'il y a eu de grands changements à l'intérieur de la fonction publique à la suite de la dernière élection à la présidence de la République.

**Ceci n'est pas un projet de  
l'ACDI ni du CRDI**

**87 - Enrique Madueno** - Nous en avons déjà discuté avec Francine Marier et comme ce n'est pas un projet de l'ACDI ni du CRDI, la question reste posée à savoir devons-nous amorcer cette relation dans un cadre légal avec le Sénégal.

**Le projet BRF-Sénégal un projet  
de la Banque Mondiale (ASFI)**

Comme le projet devient celui de l'ASFI, non pas de l'ACDI ni du CRDI, cette relation devrait être initiée par la Banque Mondiale, tout comme ce sera le cas dans le cadre du Programme National d'Action. Il faut donc admettre que la

participation du gouvernement sénégalais se présente à un niveau qu'il nous faut identifier clairement si possible.

**Il faut juger des appuis sur place**

**88- Moctar Touré** - Il est évident que la question se pose et qu'on ne peut entrer dans le pays sans que des relations institutionnelles soient mises en place, même s'il n'y a pas d'engagements contractuels.

Une fois sur place, nous aurons l'occasion de juger de la pertinence de telles ou telles relations à privilégier, souvent au-delà des institutions. Pour se faire une opinion, il faut rencontrer les personnes. Je reviens à l'importance de réunir tous ces gens autour d'une table pour information d'abord et pour identifier par la suite qui peut le mieux devenir partie prenante et objective dans ce projet. Cela est surtout par souci de cohérence et de courtoisie.

**89- Ola Smith** - Il a déjà été question d'un comité conjoint mais il ne me semble pas nécessaire actuellement car il nous faut plutôt des appuis solides qui doivent se révéler dès les premiers contacts.

**Un comité scientifique; sa nécessité et sa pertinence**

**90 - Ola Smith** - Il convient maintenant de discuter du rôle et de la composition de ce comité conjoint qui n'a rien de commun avec un comité de coordination.

**91- Michel Dessureault** - La mission de ce comité conjoint serait de veiller à la réalisation de tout ce qui a trait aux aspects scientifiques qui sont à la base de la technologie ou qui surgiront tout au long du projet.

**Comité Scientifique d'orientation et d'évaluation (CSOE)**

**92 - Gilles Lemieux** - C'est le comité que nous suggérons dans notre proposition de 1999 et qui portait le nom de *Comité Scientifique d'Orientation et d'Évaluation (CSOE)*.

**93 - Jacques Parent** - Il est évident qu'un comité scientifique sera composé de scientifiques, mais est-ce que les chercheurs devront également participer à

un comité de coordination? Devrait-il y avoir un seul comité qui aurait comme mandat de couvrir les aspects scientifiques et de coordination?

**94 - Moctar Touré** - On doit procéder avec ce qui est possible et souhaitable. On doit se poser la question de savoir si c'est pour juger de la valeur des programmes de recherche, des résultats obtenus, je ne sais trop?

#### Un exemple de fonctionnement

**95 - Michel Dessureault** - Un tel comité, à titre d'exemple, verrait à discuter de la valeur de tel traitement par rapport à un autre, c'est-à-dire à un niveau très près de la réalisation du projet et non pas au niveau des grandes orientations. Un tel comité n'est peut-être pas nécessaire, mais nous avons imaginé un tel comité pour examiner les approches scientifiques dans les différents projets sur le terrain.

**96 - Jacques Parent** - Il y a également le niveau interdisciplinarité qui nécessite une table où les chercheurs de disciplines très pointues puissent se parler. Il faut donc une «institution interne» qui soit bien au delà du cadre formel ou tout simplement liée au hasard des rencontres de la vie.

#### Sa constitution

**97 - Michel Dessureault** - Voici la composition que nous avons imaginé pour un tel comité conjoint:

- Un représentant par discipline des chercheurs canadiens
- Un expert sénégalais (anthropologie)
- Un représentant du CRDI (qui pourrait être de l'ASFI)
- Un représentant des Eaux et Forêts
- Un représentant de l'ISRA- Environnement

Voici en quels termes nous proposons son champ d'action. Le rôle d'un tel comité sera un organe de consultation et d'orientation du projet qui se réunira au moins une fois par semestre et au besoin.

Lors de cette définition avec Francine Marier, nous avons en tête un comité conjoint imaginé dans le contexte classique d'un projet de recherche, non pas dans le contexte qui s'est développé par la suite jusqu'à aujourd'hui.



#### **D'abord un Comité de Direction**

**98- Enrique Madueno** - Il me semble prématuré à ce stade de penser à un tel comité. Il nous faut plutôt un comité de direction. Pour «alimenter» un tel comité, il faudra un comité scientifique qui nécessitera d'être défini. Il devra y avoir d'autres comités comme celui au niveau social qui devrait plutôt être des sous-comités lorsque le projet sera démarré et selon les besoins

Le premier comité sera sans doute le comité de direction central du projet qui verra à proposer et mettre en place le plan d'action qui sera discuté avec les différents partenaires. Il n'est pas souhaitable d'avoir trop de comités. Pour le moment, les choses ne sont pas suffisamment définies pour procéder plus avant dans ce sens.

**99 - Gilles Lemieux** - Nous avons pensé à la structure du CSOE pour nous adjoindre d'autres partenaires, comme l'ICRAF à titre d'exemple, qui seraient en mesure d'évaluer au fil du temps nos actions et nos décisions.

#### **Vers une africanisation probable**

**100 - Enrique Madueno** - Il faut toujours prendre en compte l'origine et la position aussi bien de SPAAR que de l'ASFI qui sont à Washington. Il est clair que la Banque Mondiale sent le besoin de passer à l'africanisation et ce sera sans doute le cas, à la longue, avec notre programme.

**101 - Moctar Touré** - Dans des programmes de cette nature qui impliquent plusieurs institutions, il y a toujours un mécanisme de programmation qui est établi entre les membres pour permettre la discussion du contenu scientifique, partager les résultats et faire avancer le programme. Cela est totalement en dehors des prérogatives du comité de gestion du projet.

C'est en cours de réalisation qu'on peut prévoir des aménagements particuliers mais non des modalités pratiques. L'ICRAF a un modus operandi de ce type et une fois l'an, il y a une réunion de programmation avec plusieurs invités, pour discuter et évaluer les actions passées et à venir. En ce sens, l'ICRAF est un modèle. Pour ce qui est des chercheurs, il semble évident qu'ils seront en contact permanent.

**102- Gilles Lemieux** - Il ne faut pas sous-estimer la fonction évaluation d'un tel comité.

**103 - Jacques Parent** - Au niveau du consortium, nous sentons également le besoin que les chercheurs se réunissent régulièrement. C'est une caractéristique interne dont l'importance est primordiale. Je pense que nous confondons ici plusieurs niveaux. Ce sont les besoins qui créeront l'organe et non l'inverse.

**104 - Gilles Lemieux** - Je suis très favorable à cette approche anglo-saxonne où beaucoup se joue à l'oreille, c'est-à-dire d'une manière tout à fait pragmatique. Il est important que les idées émises se tiennent par leur valeur fondamentale et incontestable; les événements qui en découlent devenant contestables ou variables selon les circonstances.

**Un comité de coordination  
responsable des activités  
accepté**

**105 - Ola Smith** - Il faudra définir plus tard un comité scientifique et technique mais le comité de coordination tient toujours. Il sera responsable des rapports des résultats et des plans d'action.

**Le DAP du CRDI**

**106 - Ola Smith** - .Le document suggère que le suivi du projet soit assuré par notre bureau de Dakar. Il est très modeste et n'a pas obligation à faire rapport à l'ASFI.

**Des précisions qui reviennent à  
l'ASFI**

**107 -Enrique Madueno** - Je suis d'accord avec cet énoncé pour l'ADCI également. Il est maintenant clair que ce rôle revient à l'ASFI et que l'ACDI et le CRDI n'ont pas de rôle institutionnel à jouer dans les rapports à produire.

**Tous les intervenants par-  
ticipent à l'évaluation de la mi-  
mandat**

**108- Ola Smith** - Il en va autrement pour les évaluations faites par tous les intervenants et prévues à mi-mandat et à la fin du projet. À cette étape, tous

auront la possibilité et l'obligation de donner leur avis depuis les producteurs, les paysans, les chercheurs, le consortium jusqu'aux bailleurs de fonds. Il faudra dans ce cas définir les termes de référence mais tous doivent contribuer.

**109- Enrique Madueno** - Ceci doit être inscrit dans l'accord de contribution. Il est clair que l'ACDI a droit de regard sur les documents de justification tout comme de participer à l'évaluation finale du projet.

**Les fonds nécessaires pour  
l'évaluation technique et fi-  
nancière**

**110 - Nicole Généreux** - J'aimerais savoir si le CRDI a des fonds à sa disposition pour faire l'évaluation du projet. Dans le budget de 2,5 millions, il y a des provisions qui touchent l'évaluation et la vérification financière. Le montant proposé pour ces vérifications représente la somme de 100 000.00\$Can. Est-ce que ces fonds proviendront de l'ASFI, en plus de ses frais de gestion et les services sont-ils compris?

Le suivi peut être pris en charge par une personne ou un groupe de personnes assumant cette tâche. C'est un mécanisme qui est inclus dans le projet pour l'améliorer à partir des erreurs constatées.

**Les prévisions financières de  
départ**

**111 - Michel Dessureault** - Au départ, nous n'avions pas considéré cet aspect du suivi et de la vérification financière. J'ai quand même identifié dans le budget des coûts associés à différents types de comités.

A la recommandation de Francine Marier, nous avons dû remanier les budgets comme l'ACDI le demande dans les projets qu'elle finance. Nous avons donc refait notre devoir et ajouté les exigences nécessaires. Comme nous ne savons encore comment les choses vont se passer avec l'ASFI, il est possible que la Banque Mondiale ait un système de suivi particulier. Ce sont là des questions concrètes auxquelles il faudra trouver réponse. Il en va de même pour les frais associés au comité de coordination pour nous permettre d'ajuster

le budget aux circonstances. Les suivis seront faits par qui et au frais de qui, ou est-ce le comité de coordination qui fera oeuvre de suivi?

**Les services d'audits de la Banque Mondiale**

**112 - Moctar Touré** - Au niveau de la Banque Mondiale, cette dernière a un service de vérification et, à partir d'un certain montant, il y a une vérification personnalisée sur le projet en question. Cette vérification est institutionnelle et elle n'est pas à la charge d'un projet en particulier mais plutôt compris dans les frais de gestion.

**Les différents mécanismes de suivis**

Pour le suivi, il faudra disposer d'un mécanisme interne à l'ASFI. Je le vois rendre compte au moment où le comité se réunit une fois l'an. Le second niveau de suivi ce sont les rapports d'étape technique et financier que recevra le Consortium selon les modalités établies entre l'ASFI et le Consortium.

Le troisième niveau de suivi touche les relations interpersonnelles dans l'action sur le terrain et sont faites à la discrétion de l'ACDI, du CRDI et par l'ASFI en vue d'une appréciation par le groupe des partenaires. En fin de projet, on peut estimer s'il peut continuer ou être abandonné en regard du budget.

**Les rencontres de comités aux frais de l'ASFI**

La question de savoir si les rencontres concernant les suivis doivent être incorporées dans les budgets, je pense qu'on ne doit pas en tenir compte.

**113 - Nicole Généreux** - Ceci donne une latitude supplémentaire au niveau des budgets que nous n'aurions pas autrement.

**L'ACDI et le CRDI ont des fonds spéciaux à cet effet**

**114 - Enrique Madueno** - Permettez-moi d'apporter quelques clarifications à ce sujet. Concernant l'ASFI, et je me fie à l'expérience vécue avec les fonds fiduciaires de la Banque Mondiale et pour des montants très importants, les frais d'administration sont absorbés par la Banque à même les 10%.

Les suivis que l'ACDI va faire n'ont rien à voir avec le projet car nous avons des budgets à part pour faire de tels suivis, Cela fait parti des frais de participation au comité de direction. Il est bon de le savoir pour faire des prévisions réalistes, et je ne prévois pas aucun coût supplémentaire.

**Les fonds nécessaires pour le suivi en milieu paysan**

**115 - Abdoul Sow** - Lorsqu'on a rédigé le projet, nous avons prévu un budget pour le suivi parce qu'en milieu paysan il faut une équipe de suivi des activités. Ce n'est ni le suivi et ni l'évaluation du projet. Je ne sais pas si cet aspect a été éliminé du budget ou non.

**116 - Ola Smith** - Ceci fait toujours parti du projet.

**117 - Michel Dessureault** - Ce que vous mentionnez se trouve maintenant inclus au rôle du CECI dans sa fonction de coordination sur le terrain.

**118 - Abdoul Sow** - Il faudrait que ce soit inscrit en clair au budget mais la somme de 37 000,00\$ n'est pas très élevée à ce chapitre.

**Les réaménagements récents nécessaires par l'arrivée du CECI**

**119 - Michel Dessureault** - Sous la rubrique coordination du projet au Sénégal, toutes les dépenses à cet effet ne sont pas comprises, en particulier au niveau du suivi. Il y a de ces frais inscrits au chapitre du fonctionnement.

Dans la proposition que le CECI nous a faite, il y a des frais associés à la gestion à Montréal et d'autres associés à Thiès. Globalement il y a des sommes qui ont été attribuées à des fonctions très précises comme la coordination des activités sur le terrain, d'après la proposition faite par le CECI.

**120 - Nicole Généreux** - Sous la rubrique interventions sociales où le CECI va intervenir, avez-vous été obligé de tout concentrer?

**121 - Michel Dessureault** - C'est plutôt l'inverse où des sommes ont été virées pour les mettre au compte des activités dégagées par le CECI. À titre d'exemple, le CECI nous rendra des services qui à l'origine étaient sous la rubrique interventions sociales .

**Le budget affecté à la partie  
sénégalaise**

**122 - Abdoul Sow** - Où est inscrit dans le budget ce qui a trait à la partie sénégalaise?

**123 - Michel Dessureault** - Concernant la partie sénégalaise, il faut aller à l'annexe F à la page 4 du DAP pour voir la répartition des sommes.

**124 - Moctar Touré** - Il est important d'avoir un budget sur cinq ans mais c'est celui de la première année qui sera le plus critique. Il faut connaître le coût par activité et par intervenant, ce qui nous permettra de porter des jugements éclairés par la suite.

**125 - Ola Smith** - C'est dans le document -Notes au budget- que nous devons clarifier chaque élément.; y a-t-il quelqu'un pour faire ce travail.

**Un budget remarquable**

**126 - Nicole Généreux** - Le budget préparé par M. Dessureault est tout à fait remarquable car, grâce au tableau de synthèse impliquant beaucoup de travail et de réflexion, il est facile d'alimenter la discussion. Tout peut être modifié, mais le chiffré est bien fait et disponible.

**L'attribution des coûts des  
évaluations relèvera du comité  
de direction**

**127 - Enrique Madueno** - Concernant les fonds nécessaires aux évaluations, il faut laisser au comité directeur le soin de prendre les décisions en ce qui touche la source et l'attribution des fonds.

**128 - Michel Dessureault** - Si je résume nos discussions, le projet BRF-Sénégal n'aura pas à supporter le coût des vérifications financières ni les coûts d'évaluation et de suivi.

**129 - Enrique Madueno** - Supprimons du budget le coût des vérifications financières mais gardons les frais inhérents aux évaluations et aux suivis. Le comité directeur prendra les décisions opportunes lorsque les questions se poseront véritablement et peut-être y aura-t-il d'autres fonds disponibles à l'époque.

**La distribution des responsabilités au sein du consortium**

**130 - Nicole Généreux** - Comment se répartissent les responsabilités au sein du consortium?

**131 - Michel Dessureault** - Je suis le directeur du projet et tout ce qui touche la structure du consortium et sa gestion relèvent de ma responsabilité. M. Lemieux m'assiste pour les aspects techniques et scientifiques puisque tout le travail est le fruit de sa réflexion jusqu'ici et il est plus apte que moi à répondre à plusieurs questions de ce domaine. Quant à la question légale, nous nous référons à Jacques Parent dont c'est la responsabilité au niveau de l'Université Laval.

**La structure du comité de coordination**

**132- Ola Smith** - Qu'avons nous finalement décidé au sujet de la composition et à la structure du comité de coordination?

**133 - Moctar Touré** - Le point de départ doit être cette mission sur le terrain qui permettra d'établir les meilleurs contacts et d'identifier sur place les acteurs importants qui pourront faire partie de ce comité de coordination.

**Le financement de la première mission**

**134 - Jacques Parent** - Est-ce qu'une telle mission sera financée à l'intérieur du projet?

**135 - Moctar Touré** - Je vois cette mission comme la première activité du projet.

**Les prochaines étapes;  
signature des ententes**

**136 - Jacques Parent** - La prochaine étape pour la mise en marche du projet BRF-Sénégal, sera que la Banque Mondiale me fasse parvenir les documents pertinents à la signature d'une entente, ce qui permettra de tout démarrer.

**137- Moctar Touré** - Avant cela il faut compléter les ententes avec l'ACDI et le CRDI et lorsque cela sera fait, il faudra procéder presque en parallèle avec le consortium.

Lors de la première réunion au Sénégal, il est très important que tous les protagonistes soient présents et qu'ils terminent les discussions.

**L'organisation de la rencontre de  
Dakar assumée par la Banque  
Mondiale**

Je prends l'initiative d'organiser à Dakar cette première rencontre en faisant les invitations au nom de la Banque Mondiale. Le tout sera prêt dès que les ententes seront ficelées et pourra se faire rapidement. Je suis disponible pour les mois d'avril mai et juin pour cette rencontre à Dakar.

**L'inclusion de tous les  
chercheurs**

**138 - Michel Dessureault** - Croyez-vous opportun que tous les chercheurs soient sur place à cette occasion? Nous avons déjà prévu une première rencontre sur le terrain pour planifier correctement toutes les activités et bien évaluer de quoi il en retourne.

**139 - Ola Smith** - Il est crucial que les chercheurs soient partie prenante à la première rencontre, faute de quoi il n'y aura pas une véritable prise en compte de la situation par ces derniers et cela pourrait aboutir à des incompréhensions toujours difficiles à rectifier. Il faut que tous voient le milieu dans lequel les choses se passeront et se fassent connaître par la partie sénégalaise.



**Une rencontre assurant la validation politique**

**140 - Nicole Généreux** - Cette première mission accordera la validation politique à tous ceux qui feront leur boulot scientifique et technique par la suite.

**La composition des invitations à faire**

**141 - Moctar Touré** - Quelles sont ces personnes avec lesquelles il faudra prendre contact?

**Une référence à la mission de 1998**

**142 - Gilles Lemieux** - Lors de notre dernière mission, sous l'égide de l'UCAD, en 1998, nous avons fait le tour de la haute administration et rencontré certains ministres dont on trouve la liste dans notre rapport de mission<sup>7</sup>. Il y a eu depuis lors des bouleversements dans l'appareil gouvernemental et plusieurs personnes que nous avons rencontrées ne sont plus en poste ou ont été réaffectées ailleurs

**La mission de Francine Marier en août 2000**

**143 - Enrique Madueno** - Pour ce qui est de l'ACDI, lors de la visite de Francine Marier en août 2000, c'est l'ambassade du Canada qui a pris les rendez-vous. car elle est tout à fait au courant de la question.

**Le CECI dans son rôle de terrain**

**144 - Michel Dessureault** - Lors de notre passage au CECI en décembre dernier, nous avons discuté avec l'ingénieur en charge de l'exploitation de la bande de filao et il sera notre guide.

**L'apport de l'UCAD par le Dr Mamadou Seck.**

**145 - Gilles Lemieux** - Concernant la partie sénégalaise, notre principal interlocuteur depuis le tout début des expérimentations préliminaires, est Mamadou Seck, maître de conférence à l'UCAD et attaché à l'Ecole Nationale

---

<sup>7</sup>Lemieux, G., Genest, S. & Hamel, C. (1998) «Mission exploratoire au Sénégal et au Bénin sous la commandite du CRDI, réalisée entre le 27 juillet et le 7 août 1998, pour effectuer le transfert de la technologie des BRF». Groupe de Coordination sur les Bois Raméaux, Département des Sciences du Bois et de la Forêt, Université Laval, Québec, publication n° 98, 123 pages ISBN 2-921728-45-1

Supérieure Polytechnique. Il faut donc réactiver nos contacts parce que la majorité de nos interlocuteurs de l'époque ont probablement perdu foi en notre projet.

**Une récapitulation de ce que nous allons faire dans les jours qui viennent**

**146 - Moctar Touré** - Je propose une récapitulation complète de ce que nous venons de discuter pour établir un calendrier des devoirs et des événements à venir.

- Pour ce qui est de la "grand-messe" de Dakar, je procéderai moi-même
- Il faut finaliser dans les plus brefs délais le fond fiduciaire avec les documents pertinents
- Réaliser avec la partie sénégalaise des ententes qui devraient déboucher sur des accords lors de la première intervention sur le terrain. (fin avril)

Je vais vous envoyer de la documentation sur les principaux organismes que nous devrions connaître, avec leurs adresses électroniques.

**Pas de document particulier pour l'ASFI**

**147 - Michel Dessureault** - Comme nous l'avons fait pour l'ACDI, nous contribuerons au montage des documents nécessaires pour le CRDI. Devra-t-on produire un tel document pour ASFI?

**148 - Moctar Touré** - Il n'est pas question de monter un tel document pour l'ASFI.

**149- Ola Smith** - Il faut monter un tel document pour le CRDI afin de m'assurer que les fonds seront débloqués.

**Le document officiel de la création du Consortium**

**150 - Nicole Généreux** - Est-ce qu'on peut obtenir copie du document créant officiellement le Consortium Laval-McGill pour le dossier.

**151 - Moctar Touré** - Je ne cherche que des documents qui me permette d'être au même niveau d'information que vous tous.

**Un document succinct de  
synthèse**

**152 - Michel Dessureault** - Je vais rédiger un document de synthèse qui résume en 3 ou 4 pages l'essence de ce que nous voulons faire. Ce sera un document pour informer et rallier les gens autour du projet.

**153 - Ola Smith** - Je remercie tous les participants qui nous ont permis d'avancer considérablement et ce jusqu'à la prochaine réunion qui se tiendra vraisemblablement à Dakar.

oo

## ANNEXE I

### **Mémoire à la Ministre responsable de la Coopération Internationale**

avec copie au Ministre des Affaires Étrangères

**SUBJECT** — Information requested regarding the choice of the World Bank, rather than the FAO as the Executing Agency for the Ramial Chipped Wood (RCW) project. Decision Memorandum approved by the Minister on December 19, 2000.

**BACKGROUND** — Two global strategic initiatives have been developed by the international community to address dry land concerns through action at the local level: the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) and the United Nations Conference on Environment and Development (UNCED). In support to these two global conventions, the World Bank, in collaboration with the FAO and other agricultural institutions, has launched the Integrated Land and Water Management Action Program (2000) and the Soil Fertility Initiative (ASFI). The FAO is the co-sponsor organization for these two initiatives and at the country level the FAO expert works in close collaboration with the World Bank staff and the government official for the implementation and follow-up of the initiatives. The international community has globally decided to give the World Bank the responsibility to host the secretariat of these two initiatives. The RCW project will be implemented as part of these two initiatives and in support of the two global conventions.

This could be an African example where the unique institutional strenghts and the comparative advantages of CIDA, IDRC,World Bank and the Consortium Laval-McGill could be harnessed. Also, through the Soil Fertility Initiative, this Project, combined with the strategic directions presented by the UNCCD and financial coordination offered by the Global Mechanisms of the World Bank, could achieve a significant contribution.

Some other criterias used for the identification of the World Bank as partner organization are:

The World Bank is involved in the preparation of the National or Regional Action Plans, under the UNCCD convention. Currently, there are 16 NAPs and 1 RAP (Sahel) and 3 Sub-RAPs (CILSS, SADC, Maghreb) in the Africa and Middle East regions which are ready for implementation. The country must demonstrate its priority and willingness to prepare these strategic programs with full participation in the process of all the parties with a stake in the issue of desertification. These programs need to reflect the factors that contribute to desertification as well as generate practical solutions. They are intended to prioritize realistic and coherent goals, provide the framework for adequate action, and specify the roles and responsibilities of government, local communities, land users and other partners throughout the implementation process.

The Soil Fertility Initiative and the Ramial Chipped Wood technology, will be part of the strategetic process of the countries to implement the UNCCD convention.

The pilot proposal is focused in the Sahel Region. This is appropriate given the emphasis placed on the region by UNCCD in countries experiencing serous drought and desertification, particulaly in Africa, as well as by CIDA/IDRC's historical geographic programming focus on this issue.

Executing the project under the umbrella of the World Bank's ASFI will provide Canada and the Consortium Laval-McGill with an excellent opportunity to disseminate the RCW Technology and become major stakeholders in developing new technologies to combat soils desertification world-wide.

Through the World Bank, Canada has the opportunity to invest in a model which has a significant chance of replicability and where Canadian investments and activities are extremely positive.

Finally, the World Bank provides a macro-strategic and thematic programming potential. While a framework of existing environmental programming is important, this initiative could also be grounded on other CIDA programming priorities.

Coordination and funding participation of other donors will be assured since the RCW technology has been adopted as one of the technologies for the implementation of the Soil Fertility Initiative, by the World Bank.

Executing the RCW through the World Bank will allow Canada to be a member of the Soil Fertility Initiative Steering Committee, where major donors and international organizations participate.

Ce texte a été signé par Émile Gauvreau, vice-président Afrique de l'ACDI, Len Good, président de l'ACDI et Maria Minna ministre Responsable de la Coopération Internationale

oo

## ANNEXE II

### **OBJET : Bois Raméaux Fragmentés -- Approbation du Document du Projet (DAP)**

**Sujet:** Solliciter votre approbation du Document du Projet

**Contexte** -- La Ministre a approuvé le 19 décembre 2000, la sélection de la Banque Mondiale comme organisation partenaire. Le développement de la technologie des bois raméaux fragmentés (BRF) a débuté au Québec à la Faculté de Foresterie de l'Université Laval. il y a vingt ans et a été expérimentée dans de nombreux environnements, donnant de très bons résultats. Les premières rencontres entre l'Université Laval, l'ASCDI et le CRDI ont eu lieu vers la fin de 1995. Après multiples échanges d'information entre l'Université et le CRDI (qui devait aider à la formulation de la proposition), et ensuite un échange de lettres entre L'université, le Directeur de Cabinet du Premier Ministre et la Ministre Marleau, en mai 1999, le Panafricain a été sollicité pour coordonner, en étroite collaboration avec les autres partenaires, la préparation du document du projet.

En Afrique, et plus particulièrement en Afrique sub-saharienne. la perte de fertilité et la dérive des sols arables constituent un problème majeur, car la production agricole diminue dangereusement pour, bientôt, ne plus suffire à une population dont le rythme de croissance démographique est qualifié de galopant. La gestion des sols tropicaux africains pose un problème particulier.

Le comportement des populations rurales pour lutter contre cet appauvrissement des sols a de nombreuses conséquences fâcheuses. 1) Déforestation par le biais de feux de brousse incontrôlés et dévastateurs, pour gagner de nouvelles terres fertiles. 2) Surexploitation des forêts pour obtenir des revenus immédiats (i.e. charbon, bois de chauffe, bois de construction). 3) Exode rural et donc abandon de l'agriculture. 4) Perte de fertilité rapide des terres en pente par lessivage et destruction des voies d'accès à ces terres. 5) Capital eau en nette régression (tarissement des sources et des cours d'eau, salinisation des nappes phréatiques, etc.) dû, en partie à une irrigation des cultures de

plus en plus importance, mais également, à l'absence d'un couvert végétal suffisamment important pour freiner le ruissellement. Tout ceci résulte en la poursuite ininterrompue du phénomène de désertification, mais également en la diminution de capacités de l'Afrique de se prémunir contre les effets, particulièrement dévastateurs pour elle, qui proviennent du changement climatique planétaire. En effet, cette déforestation à grande échelle qui s'effectue présentement un peu partout en Afrique sub-saharienne diminue d'autant les possibilités de celle-ci de séquestrer le carbone et de mieux se prémunir contre les effets adverses des changements climatiques. C'est d'ailleurs face à tous ces constats que la Banque Mondiale a mis au point une nouvelle initiative, "Accelerated Soil Fertility Initiative" (ASFI), qui est accompagnée d'un fond en Fiducie (Trust Fund) à l'image du Fonds mondial pour l'environnement. Ce Fonds, le Soil Fertility Competitive Fund, sera alimenté par plusieurs bailleurs de fonds et permettra la réalisation d'initiatives en matière d'accroissement de la fertilité des sols en Afrique.

L'enfouissement de ces BRF induit une forte activité biologique dans le sol, facteur majeur de la pédogénèse (structuration du sol). Selon les diverses recherches réalisées jusqu'à présent, l'apport de BRF dans les sols aurait les avantages suivants : a) amélioration de la fertilité des sols dégradés; b) augmentation des activités en surface et en profondeur des vers de terre et des termites, avec des effets bénéfiques associés aux propriétés physiques des sols; c) augmentation du rendement des cultures, du moins à court terme; d) diminution de la pénétration des plantes par les nématodes; e) production biologique d'eau diminuant les besoins en irrigation.

Le projet sera réalisé sous le couvert de l'ASFI qui vient d'être mise sur pied par la Banque Mondiale. Cette façon de faire s'avère la meilleure en terme stratégique, compte tenu d'une part, de l'intérêt panafricain, et même mondial, que représente la technologie des BRF en matière d'amélioration de la fertilité des sols et d'autre part, des nombreuses expériences passées qui ont prouvé l'effet multiplicateur positif qu'ont les projets multi-bailleurs au niveau des résultats atteints. La contribution de 2,5 millions de \$Can provenant de l'ACDI (2 000 000\$) et du CRDI (500 000\$) dans le cadre de son initiative Gens Terre et Eaux (GTE) sera accordée au Secrétariat de l'ASFI qui jouera le rôle d'agence de coordination. Cette contribution du Canada à l'ASFI sera liée et devra donc être dirigée à la mise sous contrat du Consortium Laval-McGill en tant qu'agence d'exécution qui sera responsable de la mise en oeuvre de la technologie des BRF en matière d'amélioration de la fertilité des sols en Afrique. Le projet se déroulera au



Sénégal, plus précisément, dans la région écologique des Niayes où l'on retrouve un système agroforestier composé d'une part, de la bande de filao mise en place dans le cadre de précédents projets canadiens et d'autre part, de la présence d'une activité horticole intense générant 80% de toute la production nationale.

Les bénéficiaires immédiats du projet seront des paysans producteurs maraîchers ou producteurs de culture de rente du Sénégal qui seront appuyés dans leur apprentissage de l'utilisation de la technologie des BRF. On peut s'attendre à ce que les femmes bénéficient aussi du projet dans la mesure où elles pratiquent, elles aussi, la culture maraîchère pour satisfaire les besoins de leur famille et pour se procurer un revenu d'appoint. Au niveau des opérations, le projet collaborera avec plusieurs partenaires sénégalais dont la Direction de l'Horticulture ainsi que la Direction des Eaux et Forêt de même que l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) et le Centre de Développement de l'Horticulture de l'Institut sénégalais de recherche agricole (ISRA/CDH), structures de recherche agricole.

Le projet permettra au Canada de respecter ses engagements internationaux en matière d'environnement et d'appui aux pays en voie de développement dans ce domaine. Par ailleurs, la réalisation du projet, sous le parapluie de l'ASFI de la Banque Mondiale, permettra au Consortium Laval-McGill non seulement d'accéder, dès le départ, à un tremplin de diffusion de sa technologie des BRF beaucoup plus large, mais également de devenir un des acteurs majeurs dans le développement de nouvelles technologies permettant de lutter contre la dégradation des sols au niveau mondial. Enfin, dans la perspective de l'atteinte de résultats positifs et concluants, le projet permettra également à une compagnie canadienne qui a mis au point une fragmenteuse pour le bois raméal d'ouvrir un marché au niveau des pays en développement qui pourrait être prometteur.

**CONSULTATION** — Le Centre de Recherche pour le Développement International (CRDI) participe aussi à l'initiative de la fertilisation des sols et il est un partenaire dans le projet. La consultation et la coordination avec le CRDI se fait sur une base régulière.

**ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE.**— L'initiative proposée n'est pas un projet aux termes de la LCÉE (Loi canadienne sur l'évaluation environnementale). Une évaluation environnementale n'est pas requise.

**COMMUNICATION** — Ce projet est très innovateur et a une composante environnementale importante. Le projet présente un intérêt particulier pour le Canada, car il contribue à appuyer et à respecter les engagements internationaux en matière d'environnement dans les pays en voie de développement .

Le projet pourrait être annoncé pendant la prochaine réunion de la Coalition Mondiale pour l'Afrique sur l'Agriculture et la fertilisation des sols qui aura lieu pendant le mois de mars en Afrique.

**RECOMMANDATION** — Je recommande que vous approuviez la contribution de 2 millions\$ pour l'exécution du projet Bois Raméaux Fragmentés pour un durée de cinq ans.

Ce texte a été signé par Émile Gauvreau, vice-président Afrique à l'ACDI.

### ***SYNTHÈSE DES THÈMES DISCUTÉS: UN REGROUPEMENT PAR CATÉGORIES***

Dans le but de permettre un meilleur accès à ce compte-rendu puisque des décisions fondamentales ont été prises par consensus, j'ai inscrit des thèmes qui réfèrent aux numéros d'intervention dans le texte:

***Le fond fiduciaire avec la Banque Mondiale***

2, 26, 27, 36, 146,

***Les échéances***

2,

***Le projet BRF devenu Programme***

2,

***Un programme à long terme***

2,

***Une première rencontre à Dakar ASFI-Consortium***

3, 19, 42, 46, 47, 55, 56, 134, 135, 137, 138, 139, 140, 141, 146,

***Les mêmes contrats ACDI et CRDI***

7, 8, 62,

***La planification***

9, 10, 45,

***Une référence aux grandes conventions internationales***

11, 12, 13,

***Un document de synthèse***

14,15,16, 17, 18, 20, 21, 50, 52, 152

***Contrats et transferts de fonds***

22, 23, 24, 25, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 71, 72, 73, 74,

***La naissance de l'ASFI: son rôle***

26, 54, 57, 58, 59, 69, 70, 147, 148,

***Le rôle de l'ICRAF en Afrique de l'Est***

38, 82, 83, 84, 101,

***Diffusion de l'Information***

38, 39, 67,

***Le projet BRF-Ukraine***

43, 44,

***Une rédaction de la vision globale***

45, 47, 48, 49, 63

***Le rôle de Laval dans le Consortium***

59, 60, 61,

***L'avenir est sur le plan international***

61,

***De nouvelles associations du Consortium***

64, 65, 66,

***Les accords ASFI-CRDI-ACDI Consortium***

68, 75,

***Un comité de coordination***

78, 79, 80, 81, 90, 91, 95, 96, 97, 99, 102, 103, 104, 105, 111,132, 133,

***Les relations avec l'État Sénégalais***

85, 86, 87, 88,142, 143, 145, 146,

***Un comité scientifique***

92, 93, 94,

***Un comité de direction de l'ASFI***

98, 100, 101, 114, 129,

**Les suivis**

106, 111, 112, 113, 115, 116, 117, 118, 119,

**Les évaluations**

108, 109, 110, 127,

**Les prévisions financières**

111,120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 128, 129,

**Les responsabilités au sein du consortium**

130, 131,

**La signature des ententes**

136, 137, 149,

oo

Publication n° 133  
mars 2001  
*Groupe de Coordination sur les Bois Raméaux*  
**UNIVERSITÉ LAVAL**  
Département des Sciences du Bois et de la Forêt  
Québec G1K 7P4  
QUÉBEC  
CANADA  
courriel  
gilles.lemieux@sbf.ulaval.ca  
<http://forestgeomat.ffg.ulaval.ca/brf/>  
FAX 418-656-5262  
tel. 418-656-2131 poste 2837

|